MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES
Liberté
Égalité
Fraternité

Loire Atlantique

PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

Résumé de l'appel à projets à paraître

RÉGION ADMINISTRATIVE : Pays de la Loire

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE : Département de Loire-Atlantique

SERVICE GESTIONNAIRE : Département de Loire-Atlantique - Service aménagement du territoire - fse

CODE ET INTITULE : PDLOOI1681 Pays de la Loire_Dispositif innovant d'animation d'une filière en tension

PROGRAMME : Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

6.h Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés

CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :

Cet appel à projet est réservé uniquement au Département de Loire Atlantique

MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU : 100 000 €

DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS : 15/06/2025

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 15/08/2025

DESCRIPTION ET CONTEXTE :

Le Fond Social Européen + (FSE+) est l'un des Fonds Européens Structurels et d'Investissements (FESI) et le principal levier financier de l'Union européenne pour la promotion de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'inclusion sociale.

Directement en lien avec le socle européen des droits sociaux, le règlement (UE) n° 2021/1057 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 instituant le FSE+ sur la période 2021-2027, met un accent particulier sur le chômage des jeunes, l'inclusion sociale, la privation matérielle et l'intégration des migrants.

Il ouvre de nouvelles possibilités de financement en direction des publics les plus exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale y compris les plus démunis et les enfants.

Le programme national FSE+ « Emploi-Inclusion-Jeunesse-Compétences » 2021-2027 a été validé par la Commission européenne le 28 octobre 2022.

La stratégie retenue dans ce programme repose sur le choix de 7 priorités stratégiques dont 4 majeures, correspondant aux principaux défis (insertion, jeunes, compétences, marché de l'emploi) et trois spécifiques (aide matérielle, innovation, défis des régions ultra-périphériques).

Avec ce fonds, la France va pouvoir mobiliser plus de 6 milliards d'euros, pour renforcer l'insertion dans l' emploi des personnes qui en ont le plus besoin : les bénéficiaires du RSA, les demandeurs d'emploi de longue durée et les jeunes en particulier. Cette allocation est néanmoins en retrait de 10 % par rapport à la période précédente.

L'enveloppe totale déléguée au Département de la Loire Atlantique pour la période 2022/2025 s'élève à 10 732 620€.

Elle se répartit en une allocation de :

- 7 064 080,80 € sur la priorité 1 qui vise à « favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables/exclus » ;
- 348 386,50 € sur la priorité 2 dont l'objectif est de « favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et renforcer leur employabilité notamment par la réussite éducative »,
- 100 366,70€ sur la priorité 6 qui vise « l'innovation sociale et l'essaimage de dispositifs innovants » dans le cadre d'action d'accompagnements des publics vers l'emploi

Comme pour la précédente période de programmation, le Conseil départemental de Loire Atlantique est organisme intermédiaire du FSE+ pour la période 2022-2025.

La stratégie départementale d'insertion et d'emploi (SDIE) 2025-2029 définit les orientations retenues par le Département pour mettre en œuvre sa compétence en matière d'insertion, en lien avec ses partenaires. Elle vise à favoriser la construction de parcours d'insertion adaptés, individualisés, coordonnés et réactifs pour les publics fragilisés.

Cette Stratégie, valant Programme départemental d'insertion, permet de décliner de nombreux partenariats dans le cadre du Pacte territorial d'insertion. Elle s'inscrit dans la continuité des nombreux cadres de référence ou de coopération développés ces dernières années avec les acteurs de l'insertion et de l'emploi.

Le Département de Loire-Atlantique inscrit également son action dans les évolutions de la gouvernance des politiques d'insertion en lien avec la Loi pour le Plein Emploi.

À ce titre, la **Feuille de route départementale du réseau pour l'emploi** cible les 3 axes de travail suivants :

- Piloter l'accompagnement des personnes inscrites en parcours d'insertion ou en transition professionnelle et s'assurer de la mise en place de parcours sans couture
- Contribuer aux démarches d'animation territoriale de filières en tension afin de soutenir l'emploi des plus vulnérables en répondant aux besoins de recrutement des entreprises
- Structurer et couvrir le territoire départemental de solutions de levée des freins à l'emploi et au parcours

Le présent appel à projets s'inscrit dans le deuxième axe. Le Département et ses partenaires ont notamment identifié une forte tension de recrutement sur la filière de la petite enfance.

Ces orientations sont en cohérence avec les objectifs fixés dans l'orientation 1 du **Schéma départemental des services aux familles 2024-2027** visant à remédier à la pénurie des professionnels de la petite enfance.

Le cadre stratégique pour l'inclusion en Loire Atlantique 2022-2027

Le cadre stratégique est un document partenarial dont le Département de Loire-Atlantique, l'État, la métropole nantaise et Saint Nazaire Agglo sont signataires, et a vocation à coordonner les actions d' insertion sur le territoire, pour en assurer la complémentarité, notamment en matière de fonds social européen.

Le Département et les plans locaux pour l'insertion et l'emploi de Nantes et de Saint-Nazaire ont défini ensemble ce cadre stratégique d'intervention, afin de répondre aux défis de l'insertion des publics les plus fragiles. En tant que chef de file de l'inclusion désigné par l'État, le Département en assure l'animation.

Ce cadre concrétise donc l'ambition du Département, de Nantes Métropole et de Saint Nazaire Agglo, d' amplifier et de mieux coordonner leur politique d'insertion en direction des personnes en situation ou menacées de pauvreté.

Trois grands enjeux ont été identifiés :

- Adapter l'offre de service en matière de repérage et d'accompagnement vers et dans l'emploi aux besoins des publics les plus en difficultés,
- Articuler et développer des offres de service visant la levée des freins périphériques à l'emploi,
- Développer l'employabilité des publics et le lien avec les employeurs à des fins d'insertion dans l' emploi durable.

Cet appel à projets s'inscrit dans la volonté du Département d'expérimenter des dispositifs innovants visant la mise en relation entre les secteurs en tension et les personnes en recherche d'emploi. Il concerne ainsi la priorité n°6.

THÈME : Dispositif innovant d'animation d'une filière en tension